

# Témoignage de réussite



Le Régime des CAAT aide un organisme britannocolombien à but non lucratif à remplacer son programme de REER avec un régime à prestations déterminées sûr

## Contexte

« Nous travaillons pour les régimes de retraite, et nous travaillons également pour l'engagement des actionnaires, le vote par procuration, les services d'investissement... Nous travaillons aussi pour la politique des retraites et nous sommes fortement en faveur des régimes de retraite à prestations déterminées durables et toute autre option de retraite sûre au Canada. ... C'est en effet quelque peu ironique que nous n'offrions pas jusque-là la même option à nos employés, mais maintenant que ce genre de chose est offert à des organismes comme le nôtre, nous sautons dessus, nous sommes un des premiers. »

**Kevin Thomas, PDG de SHARE,  
revue Benefits Canada, mars 2019**

## Facteurs clés

- Les 14 employés de SHARE, représentés conjointement par le Syndicat des Métallos (section locale 2009), ont mené la recherche pour un nouveau régime de retraite
- SHARE cotisait 5 % des rémunérations de base vers le REER de choix des salariés
- La plupart des employés se trouvent en Colombie-Britannique
- Petite entreprise à but non lucratif, SHARE avait de la difficulté d'accéder aux régimes normalement

## Présentation de SHARE

L'Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation (SHARE) est un chef de file des services d'investissement, de la recherche et de l'éducation responsables. L'organisme à but non lucratif possède des bureaux à Vancouver et à Toronto et oeuvre au service d'un réseau d'investisseurs institutionnels en croissance depuis 2000. SHARE aide ces derniers à élaborer et à adopter des politiques et des pratiques d'investissement responsables.

## Pourquoi DBplus pour les membres?



La comptabilisation des coûts associés à l'adhésion à la conception DBplus est comparable aux coûts associés à un régime CD; mais contrairement aux régimes CD, DBplus offre un régime à prestations déterminées de grande valeur.



Petit employeur, SHARE peinerait durement à offrir son propre régime PD. Les prix abordables et fixes de DBplus ouvrent l'accès aux petits organismes.



La conception DBplus du Régime de retraite des CAAT a ainsi permis aux employés de passer à un régime PD sûr et de grande valeur, sans aucuns frais supplémentaires pour l'employeur.



Conception innovatrice du Régime, personnalisée aux besoins de l'employeur et de ses effectifs, DBplus a également proposé une entrée en vigueur progressive des taux de cotisations pour les employés.

## Comment CAAT sont gagnant-gagnant pour membres ET employeurs

- Au moyen de sa conception DBplus, le Régime des CAAT a proposé à SHARE des revenus de retraite surs, prévisibles et viagers, dotés d'avantages tels que la retraite anticipée et une protection contre l'inflation, options hautement prisées des employés.
- Le taux de cotisation de SHARE de 5 % demeure le même. Tout le nécessaire à l'exploitation et à la gouvernance du régime de retraite ne comporte aucun coût supplémentaire.
- Les politiques et approches en matière de placements responsables du Régime des CAAT correspondent bien avec l'orientation générale de SHARE, surtout en ce qui a trait au vote par procuration, à l'engagement des sociétés et à l'encouragement d'une saine intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion des placements.
- Le Régime des CAAT a travaillé de concert avec les organismes de réglementation ontariens et britannocolombiens dans la vérification des possibilités d'adhésion de SHARE à DBplus.
- La transparence et le savoir-faire des équipes des communications et des services aux participants ont assuré une transition sans anicroche pour les employés de SHARE.

## Résultat

Le vote a été unanime : le Régime des CAAT était la meilleure option vis-à-vis des besoins des quatorze employés, et tous ont voté pour l'adhésion à DBplus, adhésion qui a pris effet le 1er janvier 2019.

L'employeur et le syndicat (section locale 2009 des Métallos) ont tous deux entièrement appuyé la décision.

« Ce qui a fait la force de cette fusion, c'est qu'elle a été le choix des employés. Un membre de notre équipe a pris le temps de chercher des options, a discuté avec beaucoup d'organismes à but non lucratif en Colombie-Britannique pour connaître leurs besoins et s'informer sur ce qu'elles avaient découvert, et cette personne nous est revenue avec plusieurs options et recommandations. En dernier ressort, le vote du personnel de se joindre au Régime des CAAT était unanime. »

Kevin Thomas, PDG de SHARE  
revue Benefits Canada, mars 2019

Contactez-nous pour découvrir comment DBplus peut répondre aux besoins de votre entreprise. Visitez [DBplus.ca/fr](http://DBplus.ca/fr) ou écrivez-nous au [info@dbplus.ca](mailto:info@dbplus.ca).

*La conception DBplus est ouverte aux entreprises de différentes tailles, secteurs et industries à travers le Canada. Certaines exceptions s'appliquent et peuvent nécessiter une approbation réglementaire individuelle de la part des autorités provinciales compétentes.*



250, rue Yonge,  
bureau 2500, C.P. 40,  
Toronto (Ontario) M5B 2L7

Sans frais : 1.866.350.2228  
Tél : 416.673.9000  
Télécopieur : 416.673.9029